

CANDIDATS A UNE BOURSE DE MOBILITE DE NIVEAU PERSONNEL ACADEMIQUE OU UNIVERSITAIRE

Pour être éligible, vous devez obligatoirement :

- être enseignant, chercheur ou cadre administratif en poste dans une université ou dans un laboratoire associé à l'université partenaire (G1), ou non membre du partenariat principal (G2), d'Europe ou de Tunisie.
- présenter un projet professionnel précis pour votre période de mobilité s'inscrivant clairement dans l'une des priorités de votre université, projet validé le président de votre université.

Les mobilités académiques visent prioritairement des projets portant sur:

La gouvernance des universités, la démarche qualité,

Les formations doctorales et les cotutelles & codirections de thèse

L'ingénierie pédagogique, le développement de nouvelles formations, de doubles diplômes.

La valorisation de la recherche, et les relations Universités-Entreprises

La mise en place de projets de coopération et de partenariats pérennes, de projets et programmes de recherche (doubles diplômes)

Avoir une lettre d'invitation de l'université d'accueil signée par le directeur du laboratoire du département ou du service d'accueil et validant votre projet pour votre période de mobilité.

Avoir des capacités linguistiques suffisantes pour mener ce projet à bien dans l'université d'accueil (pour la Tunisie le français est suffisant).

Critères de sélection

Par ordre de priorité :

- Excellence du candidat et de son projet attestée par une appréciation datée et signée du supérieur hiérarchique, et éventuellement par le CV du candidat avec une liste de publication (si c'est pertinent pour le projet).
- Adéquation du projet avec la stratégie de l'Université, évaluée et attestée par l'avis du président ou de son représentant (avis favorable motivé du président de l'université d'origine ou de son représentant).
- Faisabilité du projet attestée par une lettre d'invitation conditionnelle de l'université d'accueil sur le projet de mission durant la mobilité.
- En cas d'égalité des dossiers, priorité sera donnée aux candidates (pour favoriser l'égalité des chances).

ATTENTION : Suivez la procédure d'inscription.

Assurez-vous que votre dossier est complet- vous pouvez le compléter à tout moment avant la date limite du dépôt des candidatures.

N.B. Les informations communiquées sur ce site concernant la mise en œuvre du projet ALYSSA (appels à candidature, sélection des candidats) sont sous réserve des dispositions réglementaires de la Commission européenne (EACEA) concernant le programme « Erasmus Mundus Action 2 », 2009-2013, pour le lot 6. Tunisie